

CARNET DE MODÈLES · 13 SEPTEMBRE 2026

RGPD : protéger les données et piloter la conformité

RGPD — carnet de travail

Version du 12 septembre 2026. Modèles pédagogiques à adapter ; aucun champ vide ne constitue une preuve de conformité. Travaillez sur le cas fictif Horizon, puis sur une description expurgée de votre activité.

1. Fiche de registre par activité

Champ	À compléter
Identifiant, version, date de revue	
Responsable de traitement, contact, DPO le cas échéant	
Finalité précise ; responsable opérationnel	
Catégories de personnes et de données ; nécessité de chaque catégorie	
Base légale et justification ; exception article 9 si nécessaire	
Source des données ; information articles 13 ou 14	
Destinataires internes et externes ; habilitations	
Sous-traitants et références contractuelles	
Transferts, pays, mécanismes et analyse associée	
Conservation active, archivage, déclencheur et motif	
Sécurité, droits, AIPD et autres documents associés	
Lacunes, responsable d'action et échéance	

Exemple fictif : H-01 / inscriptions à une session ; participants et contacts professionnels ; coordonnées et formation choisie. Ne pas ajouter un diagnostic médical dans cette activité. La base et les durées restent à justifier à partir de la situation retenue.

2. Notice à compléter avant collecte

« [Identité du responsable et coordonnées] utilise [catégories] pour [finalités], sur la base de [base et justification, intérêts poursuivis si nécessaire]. [Champs] sont nécessaires ; sans eux [conséquence précise]. Les données sont accessibles à [destinataires] et conservées [durées ou critères]. [Transferts et garanties si concernés]. Vous pouvez exercer [droits applicables et conditions], retirer votre consentement si utilisé, auprès de [contact et DPO s'il existe]. Vous pouvez saisir la CNIL. [Informations sur une décision automatisée si concernée]. »

En collecte indirecte : ajouter source, catégories et information adaptée à l'article 14. Vérifier chaque crochet ; ne pas publier le modèle tel quel. Une case d'acceptation de cette notice n'est pas une base légale universelle.

3. Journal des demandes de droits

Champ du dossier	À compléter
Référence	
Réception	
Droit et périmètre	
Identité vérifiée de manière proportionnée	
Échéance initiale	
Responsable	
Recherches et destinataires	
Décision et motif	
Réponse effectivement envoyée	
Clôture	

Checklist : enregistrer sans délai ; calculer un mois calendaire ; prévoir une prolongation motivée si nécessaire et informer dans le premier mois ; limiter les pièces d'identité ; protéger les tiers ; contrôler les exports ; conserver la trace nécessaire. Ne pas conserver une pièce d'identité une fois son besoin terminé sans justification distincte.

Exemple d'accusé : « Nous avons reçu le [date] votre demande portant sur [périmètre]. Elle est suivie sous [référence]. Nous vous répondrons au plus tard le [date], sous réserve d'une prolongation motivée dans les conditions légales. Pour préciser le périmètre, [question strictement nécessaire]. »

4. Fiche de violation

Champ	À compléter avec les faits ou « inconnu à investiguer »
Date et heure de survenue, de détection et de connaissance	
Source de l'alerte, responsable de réponse	
Confidentialité / intégrité / disponibilité concernées	
Catégories et nombres approximatifs de personnes et d'enregistrements	
Données sensibles, identifiabilité, protections effectives	
Destinataires non autorisés, exposition et conséquences plausibles	
Confinement, preuves préservées, actions réalisées	
Risque ; risque élevé ; justification	
Autorité compétente, notification, référence et date	
Si non-notification ou retard : justification et décideur	
Information des personnes ou exception motivée	
Compléments à transmettre, actions correctives et test d'efficacité	

Exemple fictif : fichier envoyé à un mauvais destinataire ; ne pas confondre sa déclaration de suppression et une suppression vérifiée. Ne jamais inventer de référence de notification.

5. Contrôle fournisseur, conservation et plan d'action

Pour chaque fournisseur : rôle, instruction, usage propre éventuel, article 28, sous-traitants ultérieurs, localisation et accès, transferts, incidents, assistance aux droits, mesures de sécurité, réversibilité, suppression, pièces reçues, lacunes et décision.

Champ du dossier	À compléter
Données	
Finalité	
Déclencheur	

Champ du dossier	À compléter
Durée active proposée et motif	
Archive restreinte et motif	
Suppression / sauvegardes	
Valideur	

Champ du dossier	À compléter
Action	
Risque pour les personnes	
Priorité	
Responsable	
Échéance	
Preuve attendue	
Test d'efficacité	
Statut réel	

Priorités de l'exercice Horizon : empêcher l'exposition médicale, restreindre les exports, instruire l'incident, corriger le registre et le fournisseur, organiser la conservation. Ajuster à l'enquête ; ne pas réduire un risque humain à un simple score financier.

Références

RGPD : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj/fra> CNIL, violations :

<https://www.cnil.fr/fr/violations-de-donnees-personnelles-les-regles-suivre> CNIL, certifications :

<https://www.cnil.fr/fr/mecanismes-certification-approuves> Contact Beyond Expertise : 09 54 70 23 80 — contact@beyondexpertise.eu